

**CHSCT-D DU 19 NOVEMBRE 2020**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres
du Comité Hygiène, Sécurité et Condition de Travail d'Eure-et-Loir,

La situation sanitaire s'est dégradée au cours du mois d'octobre 2020 avec l'intensification de la circulation du virus responsable de la Covid-19. Au mardi 17 novembre, notre département compte 44 morts depuis le 1^{er} septembre, 149 personnes hospitalisées en service conventionnel et 25 en service de réanimation. Cette reprise de l'épidémie marque l'échec de la stratégie gouvernementale du « tester, tracer, isoler », ce qui a amené le gouvernement à rétablir l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021.

Une nouvelle fois dans l'urgence, au dernier moment, la veille de la rentrée des congés d'automne, un nouveau protocole sanitaire dit renforcé mais en réalité seulement « si possible » est tombé dans les écoles et établissements le vendredi 30 octobre. Une nouvelle fois les personnels ont dû au dernier moment, sur leur temps personnel, revoir l'organisation de tout leur travail. Cette situation, cette impréparation sont inacceptables. Que de temps encore perdu à revoir les plans de circulation, les emplois du temps, l'accueil des élèves etc... Que de temps et de mobilisation nécessaires pour simplement tenter d'obtenir des conditions sanitaires véritablement renforcées dans les lycées et les collèges ! Quelle charge de travail supplémentaire pour les directeurs-trices d'école et pour les personnels de direction !

La FSU vous avait pourtant alertés dès la veille de la rentrée de septembre puis lors du CHSCT-D du 14 septembre et encore lors du CTSD du 5 octobre sur l'urgence sanitaire à permettre aux équipes d'anticiper une éventuelle (et maintenant bien réelle) dégradation de la situation sanitaire. Nous vous avons même sollicités à l'époque pour que les membres du CHSCT-D participent activement à ce travail d'anticipation. Nous ne pouvons une nouvelle fois que regretter qu'il n'ait été rien fait de nos alertes et de nos demandes. Il est inacceptable de voir à nouveau nos collègues épuisés, méprisés, maltraités par cette institution au service de laquelle ils sont si fortement engagés.

Comme si cela ne suffisait pas, à cette maltraitance institutionnelle en est venue s'ajouter une autre, celle du refus d'octroyer quelques heures de concertation aux personnels pour honorer la mémoire de notre collègue Samuel Paty et surtout préparer la poursuite de son combat en faveur de la laïcité et de la liberté d'expression. Le ministre et toute la chaîne

hiérarchique qui, sauf bien rare exception l'a suivi dans ce refus, portent une lourde responsabilité ici dans ce violent mépris à l'égard de nos professions et de l'Ecole.

Dans ce contexte, nous, représentants FSU des personnels, refusons d'en rester au registre de la dénonciation. Nous restons convaincus et déterminés à ce que le CHSCT-D d'Eure-et-Loir puissent pleinement jouer son rôle en matière de protection des personnels et de prévention des risques professionnels. C'est pourquoi nous avons demandé la réunion de ce CHSCT-D exceptionnel, non seulement pour pointer les retards et les insuffisances de la période précédente, mais aussi pour s'appuyer sur ce constat partagé afin de ne pas renouveler demain encore et encore les mêmes erreurs. Oui, les personnels des écoles, des établissements et des services d'Eure-et-Loir ont besoin d'un CHSCT-D qui leur permette :

- de faire disparaître ou au moins réduire les risques qu'ils décrivent dans les fiches SST qu'ils remplissent,
- d'identifier et solutionner les problèmes rencontrés au cours des semaines passées sous le protocole de juillet 2020 puis sous celui du 2 novembre,
- d'anticiper et de préparer dès maintenant dans toutes les écoles et établissements, collectivement, les prochaines phases à savoir la fermeture éventuelle de classe et/ou d'école ou d'établissement, mais aussi le déconfinement.

Oui, ce futur déconfinement doit se préparer dès maintenant et ne pourra pas se contenter d'être la répétition des phases précédentes et de leur échec. C'est pour apporter l'expertise des personnels dans cette amélioration urgente de leurs conditions de travail mais aussi du fonctionnement du service public d'éducation nationale que nous interviendrons lors de ce CHSCT-D.